

Franck Danger, *écrivain* (de service) public

Dans le Gard et le Vaucluse, cet ancien journaliste a convaincu les collectivités locales de financer un service d'écriture publique. Il considère que le droit à l'écrit doit être garanti pour tous.



©SCISETTI ALFIO

Ali* travaille comme manutentionnaire. Il a deux enfants, est en plein divorce et, même s'il sait écrire, il préfère « *ne pas faire de fautes et éviter tous les problèmes* » en remplissant son dossier d'aide juridictionnelle. Catherine*, elle, n'a d'habitude aucun mal à rédiger un courrier. Mais elle est « *si énervée* » qu'elle craint que ses mots ne dépassent sa pensée : en arrêt maladie pour surmenage, elle doit répondre à son employeur qui lui envoie des avertissements.

« Comment font les autres ? »

Il y a autant de raison de recourir à un écrivain public que de personnes et de situations administratives différentes. Mais tous ceux qui prennent rendez-vous avec Franck Danger, lors de ses permanences dans le Gard et le Vaucluse, ont un point commun : « *ils ne viennent que s'ils en ont vraiment besoin, la plupart du temps une seule fois dans l'année. L'écriture est quelque chose de personnel, d'intime. On ne va pas se confier à longueur d'année à un étranger* » constate cet ancien journaliste, devenu « *écrivain public à vocation sociale* ».

C'est en menant, pour son propre compte, un recours auprès de l'administration, que Franck Danger a réalisé à quel point il peut être difficile de faire valoir ses droits. « *J'y suis arrivé parce que je maîtrisais bien l'écrit, mais je me suis demandé : comment font les autres ? L'écrit est omniprésent dans notre société. Depuis 2002, l'administration est tenue d'indiquer les voies de recours au bas des documents mais personne n'ira vérifier si les gens sont capables d'user de ce droit. Si l'accès au droit passe par l'écrit, alors il faut instaurer un droit à l'écrit.* »

En 2004, il monte un projet de service d'écriture publique qu'il soumet aux collectivités locales de son territoire. Les permanences démarrent en 2007.

Aujourd'hui, il est présent une fois par semaine à Roquemaure, Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Orange.

Financé par le Conseil Général du Gard, une communauté d'agglomération et les communes, le service est gratuit et assuré toute l'année. « *Cela me semblerait incongru de faire payer des personnes, qui se trouvent souvent dans une situation de précarité, pour remplir un dossier*, précise Franck Danger. *La plupart d'entre nous savent écrire grâce à la République, qui le leur a appris gratuitement. Ceux qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas eu cette chance, doivent pouvoir être aidés.* » D'abord sceptiques, les assistantes sociales du secteur orientent désormais certaines familles vers la permanence, ce qui leur permet de se consacrer à d'autres problématiques que les dossiers administratifs.

« Je propose que l'on fasse ensemble un brouillon »

Certains usagers de service sont illettrés. « *En milieu rural, beaucoup m'ont expliqué qu'ils étaient allés à l'école quand il n'y avait pas autre chose à faire sur la ferme* », souligne Franck Danger.

D'autres ne sont pas à l'aise avec les formulaires, et ont besoin d'une aide ponctuelle pour ne pas perdre pied dans une période critique de leur vie : maladie, divorce, perte d'emploi ... D'autres encore comme Catherine, « *appartiennent à la classe moyenne et sont tout à fait capable d'écrire. Mais ils se retrouvent, à un moment donné, face à des difficultés qui les empêchent d'exprimer clairement leur situation. Ils ont besoin d'un regard extérieur, neutre et bienveillant.* »

Ce jour-là, dans son petit bureau du centre social de Roquemaure, Franck ne prend son stylo que pour cocher les documents qu'Ali* devra ajouter à son dossier. Il le laisse remplir lui-même les différentes rubriques, se bornant à le guider. « *Souvent, je propose aux personnes que l'on fasse ensemble un brouillon, qu'elles pourront ensuite recopier et modifier*, précise-t-il. *Je ne cherche pas à faire à leur place, mais à les aider à renouer avec l'écrit. L'objectif ultime de notre profession est de travailler à notre propre disparition !* »

On en est encore loin. Alors que les administrations ont tendance à limiter l'accueil du public, préférant l'orienter vers internet, les accueils de Mairie sont régulièrement sollicités par des personnes qui ne savent comment remplir un dossier. Fondateur du réseau Ecrivains publics à vocation sociale, Franck Danger milite pour que l'administration crée en son sein des postes d'écrivains publics, en permettant à des fonctionnaires volontaires de se former à ce savoir-faire. Il travaille aussi à convaincre les députés de sa région à envisager l'inscription dans la loi d'un droit à l'écrit. « *Cette question recoupe largement la préoccupation du non recours aux droits sociaux : c'est en remplissant le dossier retraite de personnes ayant des petits revenus, que je m'aperçois qu'elles sont éligibles à l'aide à la complémentaire santé, et pourraient donc être mieux soignées.* »

Lisa Giachino

* Les prénoms ont été modifiés